

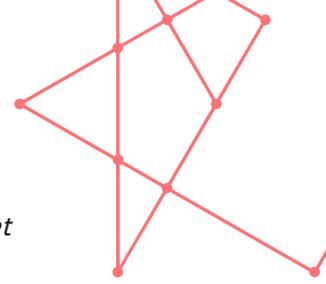
# CFL LOGISTICS ET LUXAIRCARGO LES PREMIÈRES ENTREPRISES À REMPORTER LE PRIX « LEAN & GREEN STAR »

« Une étoile qui récompense les efforts des entreprises pour réduire leurs émissions de CO<sub>2</sub> »

Arthur Welter, CFL Logistics et LuxairCARGO sont les premières entreprises luxembourgeoises à remporter le prix « Lean & Green Star ».



« Je suis vraiment très content que les premières entreprises luxembourgeoises se voient décernés le prix 'Lean & Green Star'. Une étoile qui récompense les efforts des entreprises de la logistique pour réduire leurs émissions de CO<sub>2</sub> », s'est réjoui le ministre du Développement durable et des Infrastructures, M. François Bausch, lors de la cérémonie d'attribution de ce prix par le Cluster for



Logistics (C4L), le vendredi 13 juillet, à la Chambre de Commerce. *« Je suis tout particulièrement satisfait de constater que ce programme, qui est volontaire et que nous avons lancé en 2014, porte déjà ses fruits »,* a-t-il ajouté.

À la cérémonie étaient aussi présents M. Carlo Thelen, président du conseil d'administration du C4L et directeur général de la Chambre de Commerce ; M. Max Nilles, conseiller du ministère du Développement durable pour le secteur de la Logistique ; M. Malik Zeniti, manager du C4L ; Mme Mélanie Laidié, en charge du programme Lean & Green chez C4L ; M. René Gloden, en charge du programme Lean & Green chez Arthur Welter ; Mme Barbara Chevalier, Directrice Stratégie et Business Development de groupe CFL ; et M. Paul Nilles, coordinateur Environnement pour LuxairCARGO.

M. Bausch a remis le prix « Lean & Green Star » aux représentants des sociétés Arthur Welter, CFL Logistics et LuxairCARGO, pour avoir atteint leur objectif dans le programme qui distingue les entreprises de la logistique qui réduisent d'au moins 20% leurs émissions de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).

### **LuxairCARGO a réussi à réduire 33% de ses émissions de CO<sub>2</sub>**

Des 11 entreprises inscrites au programme « Lean & Green » depuis 2014, trois ont non seulement atteint, mais dépassé, l'objectif établi initialement. La réduction la plus spectaculaire a été enregistrée par LuxairCARGO, qui a diminué ses émissions de CO<sub>2</sub> de plus d'un tiers (33%). CFL Logistics a réussi une baisse de 21,84% et Arthur Welter de 21%.

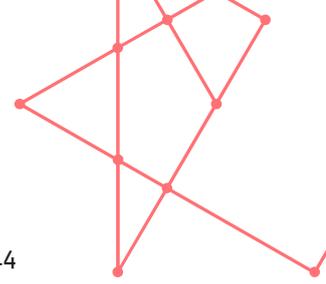
M. Paul Nilles, de LuxairCARGO, explique comment l'entreprise de handling du groupe Luxair a réussi cet exploit. *« Nous avons fait un listing de nos dépenses d'énergies et nous les avons catégorisées par type. En ouvrant le Pharma & Health Center au Findel en 2014, nous avons remplacé toute notre production de froid par de nouvelles technologies plus économes et plus écologiques. »*

*« La fermeture de notre centrale de cogénération, qui était arrivée en fin de vie, nous a également donné un 'boost' pour faire baisser notre CO<sub>2</sub> ».* LuxairCARGO a aussi remplacé les batteries et le matériel roulant, et a optimisé les installations d'électricité dans les bureaux et les entrepôts avec de l'illumination LED.

*« Cela fait un certain temps que nous faisons suivre des formations d'écoconduite à nos chauffeurs, que nous planifions mieux nos flottes, que nous avons investi dans des semi-remorques à double-plancher, pour remplir plus et mieux nos camions, ce qui nous a permis de réduire le nombre de kilomètres à vide parcourus et notre consommation de carburant »,* rappelle, pour sa part, Mme Barbara Chevalier, de CFL Logistics. La responsable révèle aussi que la société a travaillé avec de plus en plus de clients *« pour les conseiller à, sur certains axes, préférer le rail à la route ».*

Chez le transporteur Arthur Welter, qui travaille avec 80 camions sur le territoire national et 330 en internationale, la flotte aussi a été réorganisée, comme l'explique M. René Gloden. *« Nous avons changé les moteurs de toute notre flotte internationale en Euro6 (norme européenne de contrôle et diminution d'émissions). Cela nous permet de polluer moins et de consommer moins de diesel, nous épargnons 3,5 litres par 100 kilomètres sur chaque véhicule. Nous avons aussi investi dans des camions à double plancher, qui transporte maintenant le double des palettes que précédemment, 66 au lieu de 33. Ces mesures nous ont permis de faire 600.000 kilomètres en moins en 2017 à travers un taux de remplissage plus élevé. »*

M. Gloden a encore rappelé que les camions de la société Arthur Welter sont équipés d'un système informatique qui indique au chauffeur quand il doit



respecter les bonnes règles de l'écoconduite.

Pour rappel, les trois entreprises se sont inscrites au « Lean and Green » en 2014 mais, puisqu'elles disposaient des chiffres sur leurs émissions de CO<sub>2</sub> et travaillaient déjà à les réduire, le choix a été fait de prendre comme référence l'année 2012 pour participer au programme.

Tout en félicitant chaleureusement les entreprises lauréates, le ministre a souligné l'importance que « *des entreprises publiques, comme CFL Logistics, soit un exemple dans l'effort de réduire les émissions de CO<sub>2</sub>* ».

M. Bausch a également eu des mots élogieux pour le transporteur Arthur Welter. « *Je remarque très positivement qu'une firme privée, comme Arthur Welter, qui fait des efforts pour réduire son CO<sub>2</sub> depuis des années, vient d'être récompensée. Ça ne peut qu'inspirer d'autres entreprises à participer au programme Lean & Green* ».

### **« Une logistique intelligente et durable »**

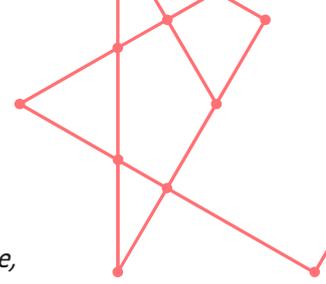


Le ministre a encore insisté sur le fait que ce programme vise surtout les acteurs du secteur de la logistique.

« *Lors des Accords de Paris en 2015, nous avons remarqué que les efforts pour réduire les émissions de CO<sub>2</sub> devaient surtout être faits dans les transports, car les niveaux avaient encore augmenté les dernières années dans ce secteur. Nous attribuons une prime d'Etat aux sociétés qui participent à ce programme, car le Luxembourg a des objectifs ambitieux pour le secteur de la logistique, mais nous misons surtout sur une logistique intelligente et durable.* »

Le label et l'étoile « Lean & Green » sont aussi, a rappelé le ministre, « *un argument commercial* », car « *les clients sont de plus en plus à la recherche de solutions qui respectent l'environnement* ».

Pour sa part, M. Carlo Thelen, a appelé d'autres entreprises qui disposent d'activités logistiques, « *pas seulement les transports, mais aussi les grandes surfaces et l'industrie* », pour qu'elles participent à la 4<sup>e</sup> édition du programme Lean & Green, qui débute en septembre.



M. Thelen a expliqué que le Cluster for Logistics propose des workshops « où nous aidons les entreprises à identifier les mesures spécifiques qu'elles peuvent prendre pour réduire leurs émissions de CO2 et intégrer le programme, mais aussi comment bénéficier de la prime du ministère ».

M. Malik Zeniti a rappelé que 500 entreprises en Europe ont déjà suivi ce programme « ambitieux et innovant » et a également tenu à féliciter les lauréats en parlant d'un « aboutissement mérité, après un parcours long et dur ».

Pendant la cérémonie, M. Bausch a voulu remercier et rendre hommage à son ancien secrétaire d'État, Camille Gira, décédé en mai, « qui s'était beaucoup engagé » pour la réduction des émissions de CO2 dans le fret et la logistique.

#### **La 4<sup>e</sup> édition du programme « Lean & Green » débute en octobre**

Pour participer à la 4<sup>e</sup> édition du programme « Lean & Green », qui débute au mois d'octobre, les entreprises qui ont des activités dans la logistique peuvent contacter le Cluster for Logistics (tél. 423939-838 / [melanie.laidie@clusterforlogistics.lu](mailto:melanie.laidie@clusterforlogistics.lu)) pour prendre part à la session d'information du 4 octobre prochain.

Des workshops servent ensuite à définir quelles mesures les entreprises peuvent décider d'adopter pour réduire leurs émissions de CO2 et les aident à tracer un plan pour prendre part au programme qui a une durée de cinq ans.

Si le plan est accepté par le Cluster for Logistics et par le project-manager du programme « Lean & Green », les entreprises reçoivent le label « Lean & Green » pendant 5 ans. Pour rappel, les données des mesures prises par les sociétés participantes au programme sont auditées par une entreprise indépendante en toute confidentialité.